

LA VILLE DE GRANBY DONNE LE FEU VERT AU STATIONNEMENT DE NUIT L'HIVER

Granby, le 2 novembre 2020. – Résultant de propositions citoyennes et de réflexions réalisées au sein de l'organisation municipale depuis plusieurs mois, la Ville de Granby mènera deux projets pilotes pour la prochaine période hivernale : l'un portera sur le stationnement de nuit sur rue sur l'ensemble de son territoire et l'autre sur le soufflage de la neige sur les terrains.

« Nous sommes très heureux de répondre positivement à la demande de plusieurs personnes afin qu'elles puissent stationner librement leur véhicule dans les rues cet hiver les nuits où aucune opération d'entretien n'est planifiée », se réjouit le maire de Granby, Pascal Bonin. « Si les résultats du projet pilote sont concluants, nous l'autoriserons de façon officielle à compter de l'an prochain ».

Ce qu'il faut savoir

Il sera de la responsabilité des automobilistes de s'assurer qu'aucune interdiction de stationner n'a été décrétée par la Ville.

Pour ce faire, ils pourront se rendre sur le site Internet de la Ville au granby.ca/deneigement, qui sera mis à jour avant 17 heures, lorsqu'il y aura une opération de déneigement. Ils pourront aussi choisir la façon dont ils souhaitent recevoir cette information (téléphone, mobile, SMS ou courriel) grâce à la plateforme Alerte citoyenne disponible également sur le site Internet de la municipalité. Des messages sur les opérations de déneigement seront aussi diffusés sur les panneaux d'affichage numériques qui se trouvent aux portes de la ville.

Les véhicules qui se trouveront dans la rue lorsque le stationnement sera interdit seront remorqués aux frais du propriétaire à la fourrière municipale, et celui-ci recevra un constat d'infraction pour le non-respect des dispositions.

Rappelons que la permission de stationner de nuit sur rue n'autorise pas le stationnement à un endroit où la signalisation l'interdit déjà, ce qui inclut la signalisation temporaire pour une période de déneigement.

La nouvelle mesure entrera en vigueur pour la saison hivernale 2020-2021.

Diminuer les impacts environnementaux liés au déneigement

Toujours en lien avec la période hivernale, un autre projet pilote prendra place au cours des prochains mois afin de maximiser l'efficacité des opérations de déneigement et de diminuer leur impact sur l'environnement.

À la suite des résultats d'un sondage réalisé par la firme Léger au début de l'année 2020, la Ville de Granby expérimentera le soufflage de la neige sur les terrains là où un trottoir est dégagé plutôt que son chargement dans des camions.

Une proportion de 66 % de la population s'est dit d'accord avec cette façon de faire qui permettra un dégagement plus rapide en bordure des rues, ce qui aura un impact sur le déglacage des trottoirs et diminuera les risques d'accumulation d'eau entre les redoux et les gels rapides.

Un total de 70 km sur les 122,52 km du réseau pourrait être déneigé à l'aide de ce procédé.

Moins d'allers-retours

Souffler la neige sur les terrains plutôt que de la transporter représente de nombreux avantages. Tout d'abord, la Ville pourra diminuer le nombre d'allers-retours faits par les camions vers les dépôts à neige. Le transport de la neige par camion augmente sa contamination, ajoute une pression sur le dépôt à neige tout en augmentant les eaux de ruissellement.

Pour le directeur du Service des travaux publics, François Méthot-Borduas, cette façon de faire va aussi permettre de diminuer les quantités d'abrasifs et de sel utilisées chaque hiver. « Ce sera notre premier hiver avec ce mode de fonctionnement et tout ne sera pas parfait, nous en sommes conscients. Mais on va suivre les opérations de très près et apporter les ajustements pour bonifier le projet au fur et à mesure de son avancement. Nous allons être à l'écoute des besoins ».

Les citoyennes et les citoyens touchés par ce projet recevront une communication afin de les aviser des façons de procéder.

Davantage de pistes déneigées

Pour l'hiver 2020-2021, trois kilomètres de piste cyclable s'ajouteront aux 129 kilomètres de trottoirs et de pistes déjà entretenus.

La Ville répond ainsi aux attentes de citoyennes et de citoyens qui souhaitent que le tronçon de la piste cyclable situé entre les rues Saint-Charles Sud et Simonds Sud soit dégagé en hiver. Cet axe est utilisé pendant la saison hivernale notamment par les adeptes de randonnée et de raquette.

La piste à l'extrémité du boulevard Quévillon sera également dégagée à compter de cet hiver.

Pour plus d'informations sur l'ensemble de ces modifications, consultez le site granby.ca/deneigement.

(30)

Source : Marc Antoine Morin
Division des communications
450 577-3599